### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 03 NOVEMBRE 2016

<u>Présents</u>: MM. GUILLAUME, DAVASE, PILLIER, CHAMPION, CUREAUDEAU, HUBERT, IMHOFF, OUINCHARD et Mmes CLEMOT, BERNET-CARAMAN, NIVELLE, ROBINEAU.

Absentes excusées : Mmes AUDEBRAND, HALIN et BOURSIN.

### Révision des tarifs communaux

Le conseil a décidé de reconduire en 2017, chacun des tarifs communaux fixés jusqu'à lors.

### Tarif spot / Salle de la Maligny

Suite à la casse de plusieurs spots à la salle de la Maligny, lors des locations, il convient de fixer le prix pour leurs remplacements. Après en avoir délibéré, le conseil Municipal a décidé de fixer le prix d'un spot à 80 euros. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le tarif d'un spot de la salle de la Maligny a été fixé à 100 euros.

## Maintenance du défibrillateur

Le conseil a accepté à l'unanimité de prendre à sa charge la maintenance du défibrillateur.

## Remplacement de poteau incendie

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal a décidé à l'unanimité de changer des poteaux d'incendie, l'un situé "Route de la Rose" et l'autre "Route de Meigné", a accepté le devis de Véolia pour un montant de 2 520 euros hors taxes, soit 3 024 euros TTC le poteau.

# Rapport annuel sur le service public communal de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal le rapport annuel de l'exercice 2015 sur le prix et la qualité du service public communal de l'assainissement collectif (RPQS-AC).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a pris acte du rapport annuel de l'exercice 2015

# Lotissement du Clos de la Maligny : vente de la parcelle ZE775

Monsieur le Maire a fait part au conseil municipal que la commune dispose d'une promesse d'achat pour l'acquisition de la parcelle ZE 775 (Lot n° 06).

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a désigné Maître Laure DOUMANDJI notaire à Doué-la-Fontaine, pour la rédaction de l'acte de vente et a autorisé le maire à signer l'acte de vente et tout document relatif à cette affaire.

# Classement de voie

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal a décidé le classement dans la voirie communale de la VC 208 desservant les nouvelles et futures constructions du lotissement de la Maligny d'un linéaire de 504.1 m.

# Statuts de la communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Monsieur le Maire a fait lecture au conseil du projet de statuts de la nouvelle Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a approuvé le projet de statuts de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, exécutoire à compter du 1er janvier 2017, tel que définit par délibération du Conseil communautaire en date du 20 octobre 2016.

# Convention d'ingénierie pour la réalisation d'un plan du réseau de collecte et d'une étude diagnostic de la filière d'assainissement du bourg

Monsieur le Maire a présenté au conseil la convention d'ingénierie pour la réalisation d'un plan du réseau de collecte et d'une étude diagnostic de la filière assainissement du bourg confié à la société SAFEGE par le Syndicat Mixte pour l'alimentation en Eau Potable et l'assainissement de la région Sud Saumuroise.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal a accepté la convention d'ingénierie dont les honoraires s'élèvent à 5 450.00 € hors taxes soit 6 540 euros TTC.

# **SMITOM**: évolution des services au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Présentation d'un diaporama du SMITOM sur l'évolution des services au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## **Questions diverses**

### Mutuelle Nationale Territoriale

Présentation de l'avenant au 1er janvier 2017

### France Domaine

Présentation de l'avis de France Domaine au Conseil concernant la propriété NAULEAU.

### Retrait des 3 communes de la Communauté de la Région de Doué-la-Fontaine

Présentation de l'état des lieux sur le retrait des 3 communes de la Communauté de la Région de Doué-la-Fontaine.

### Projet éolien « Les Perruches »

Présentation du projet éolien « Les Perruches » communes de Distré, Rou-Marson, Courchamps, les Ullmes.

## Projet d'acquisition d'une table de tennis de table

Le conseil a émis un avis favorable pour l'achat d'une table de tennis de table, pour une utilisation en extérieur, avec la participation du comité des fêtes, à prévoir au budget 2017.

# Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a pris acte du rapport annuel de l'exercice 2015 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable du S.M.A.E.P.A.